

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE AU NIVEAU COLLEGIAL AU QUEBEC : UN APERÇU

LA CLIENTELE ETUDIANTE

La création des Collèges d'Enseignement Général et Professionnel (CEGEP) remonte à 1967. Le Cegep remplaça le Collège Classique et l'Institut de Technologie, débouchés traditionnels pour les étudiants ayant terminé leurs études élémentaires et secondaires et qui désiraient se diriger vers l'université ou vers le marché du travail.

En prenant l'exemple du Cegep Ahuntsic ⁽¹⁾, on s'aperçoit que sur une clientèle de 4.500 étudiants, 30 % suivent un cours « général » de deux ans qui se termine par un Diplôme d'Etudes Collégiales (DEC) avec une concentration en Sciences ou en Sciences Humaines ou en Arts et Lettres. Chaque concentration respecte les exigences des structures d'accueil précisées par les différentes facultés universitaires. 70 % de la clientèle suivent un cours de trois ans qui se terminent par un DEC professionnel qui leur ouvre le marché du travail ⁽²⁾.

Les étudiants du « général » et du « professionnel » sont réunis pendant deux ans à l'intérieur de cours de formation générale. Le français et la philosophie sont les disciplines obligatoires, privilégiées qui occupent les 2/3 du temps réservé à la culture générale. Les autres disciplines sont offertes en option comme « complémentaires ». L'histoire fait partie des matières optionnelles au même titre que la psychologie, la sociologie, l'économie, la politique, l'anthropologie, le cinéma, l'histoire de l'art, les langues étrangères... L'étudiant, le « client » à satisfaire, a ainsi tout un choix parmi ces disciplines qui se font une concurrence acharnée ⁽³⁾. Depuis la création des Cegep, certaines spé-

(1) Le deuxième Cegep en importance au point de vue nombre d'étudiants dans le réseau et celui qui respecte le plus la proportion 30/70 entre le général et le professionnel qui est celui souhaité pour l'ensemble du réseau (plus de 36 Cegep, avec près de 60.000 étudiants).

(2) Quelques techniques enseignées au Cegep Ahuntsic : radiodiagnostic, médecine nucléaire, radiothérapie, chimie analytique, génie chimique, chimie-biologie, matières plastiques, cartographiques, géodésiques, génie civil, électrodynamique. Instrumentation et contrôle, électroniques, applications thermiques du bâtiment, policières, correctionnelles, judiciaires, administratives, archives médicales, informatique, graphisme publicitaire, typographie, photolithographie, impression, reliure.

(3) Le choix peut être très relatif : souvent l'administration d'un collège en collaboration avec les départements, offre aux étudiants un menu de choix plutôt qu'un menu à la carte, dans le but d'assurer une certaine stabilité du corps professoral, essentielle à la qualité de l'enseignement.

cialisations techniques ont eu tendance à supprimer les cours complémentaires dans le programme de leurs étudiants, ce qui globalement restreint la clientèle.

L'histoire peut être enseignée en cours de concentration pour les étudiants se dirigeant vers le droit, la géographie, l'histoire. La présence de l'histoire n'est pas forcément obligatoire parce que les universités n'ont pas précisé quelles étaient les disciplines qui devaient composer le champ de concentration ⁽⁴⁾.

Bref, un tel régime pédagogique ne favorise pas particulièrement l'enseignement de l'histoire. On aboutit au fait que cette génération d'étudiants de niveau collégial est presque sans histoire ⁽⁵⁾.

LA FORMATION DES MAITRES

Les 70 professeurs de l'enseignement de l'histoire ont tous une licence ès lettres (ou un Baccalauréat Spécialisé en Histoire). Très souvent ils ont terminé leur scolarité de maîtrise ou possèdent leur M.A. Quelques-uns détiennent un doctorat ou ont terminé leur scolarité de troisième cycle.

Au niveau psycho-pédagogique, plusieurs ont un Baccalauréat en Pédagogie ou un CAPES. Le ministère de l'Education prévoit que les professeurs de niveau collégial devront posséder une formation psycho-pédagogique universitaire pour pouvoir continuer à exercer leur métier.

Un recyclage permanent des professeurs est assuré au moyen de la coordination provinciale de l'enseignement de l'histoire qui dépend de la Direction du Service des Programmes et Examens de l'Enseignement Collégial du ministère de l'Education ⁽⁶⁾.

(4) Un étudiant détenteur d'un DEC en Sciences peut entrer dans les facultés de sciences humaines tandis qu'un étudiant avec un DEC en Sciences Humaines ne peut s'inscrire en Sciences à l'université parce qu'il ne respecte pas les structures d'accueil. La voie royale est celle des sciences pures.

* Pour un étudiant du « général », le champ de concentration comprend 12 cours répartis sur 4 sessions d'un semestre, soit autant de cours que pour la culture générale. Le programme de l'étudiant du « professionnel » comprend 24 cours de concentration ou de spécialisation répartis sur 6 sessions. Ses 12 cours de formation générale sont suivis pendant les deux premières années. La plupart du temps 4 cours de formation générale ont été changés pour des cours de formation spécialisée.

(5) Certains Cegep assurent une permanence de professeurs d'histoire supérieure à la normale. Cela est dû souvent à la présence d'une équipe importante avant la création des Cegep (un héritage des Collèges classiques) ou à la suite de circonstances particulières certaines disciplines concurrentes ont été affaiblies, ce qui a favorisé l'histoire dans cette « lutte des disciplines ».

(6) Ce comité de coordination s'occupe chaque année de réviser les programmes. Le coordonnateur est un professeur du réseau déchargé de 3 ou de 6 heures de cours par semaine pour assurer ce travail d'animation. Depuis 1968, en histoire, la révision annuelle n'a pas fait évoluer la situation, c'est un statu quo qui satisfait tout le monde et personne.

Deux jours par année, les délégués de chaque Cegep discutent de programmes, confrontent leurs expériences d'enseignement. Cela permet de rompre l'isolement qui touche particulièrement les professeurs dans les petits Cegep. Ces échanges sont cependant limités, étant donné la diversité des cours qui entrave un travail de coordination véritable (7).

Les professeurs pratiquent des méthodologies aussi variées. En général, ils s'appuient sur des recueils de textes qu'ils ont eux-mêmes confectionnés. Cours magistraux, séminaires, projections de films alternent. Des cours programmés sont mis sur pied dans certains Cegep. Les ressources des Cegep sont satisfaisantes pour faire faire aux étudiants des travaux de recherche. L'équipement audio-visuel est adéquat, cependant, le matériel didactique n'est pas très abondant. Le ministère a produit deux diaporamas sur la Révolution Industrielle qui sont conçus spécialement pour le niveau collégial. La plupart du temps les professeurs et les étudiants produisent localement diapositives, acetates, bandes magnétoscopiques, films super-8 mm.

Toute cette richesse en documentation audio-visuelle, tout comme ce qui se fait en expériences pédagogiques, n'a pas encore été évaluée. Aucun bilan critique n'a été fait.

PROSPECTIVE

Le ministère de l'Education entreprend en ce moment une opération bilan en ce qui a trait à l'enseignement collégial. A la faveur de cette remise en question, les professeurs d'histoire ont la chance de faire évoluer le régime pédagogique de telle façon qu'il puisse offrir plus de possibilités pour le développement de l'enseignement de l'histoire. On constate chez les étudiants de cette génération de graves lacunes dans leur formation historique, essentielle, nous semble-t-il, à toute culture générale qui se respecte (8). Cela nous permet de relancer le combat pour l'histoire.

(7) : L'Annuaire de l'Enseignement collégial comprend 16 cours de 45 heures : Histoire de la Civilisation Occidentale, Histoire économique du monde occidental de la préhistoire à nos jours, Histoire du monde occidental aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles, Histoire du monde occidental de 1815 à 1914, Histoire du monde occidental de 1914 à nos jours, Histoire politique du Canada des origines à 1840, Histoire politique du Canada de 1840 à nos jours, Histoire économique et sociale du Canada des origines à 1850, de 1850 à nos jours, Histoire du Québec de 1867 à nos jours, Histoire de la civilisation médiévale, Histoire des Etats-Unis, Histoire des Sciences et des Techniques, Histoire de la Russie et de l'U.R.S.S., aux XIX^e et XX^e siècles, Histoire des relations internationales de 1914 à nos jours, Histoire de la décolonisation et du Tiers-Monde.

(8) « L'ignorance accélérée de l'histoire dans la revue *Critère*, janvier 1974, Montréal. Résultats d'un sondage sur les connaissances en histoire nationale des étudiants de Collège I.

Le contexte est aussi propice au remaniement de nos cours d'histoire. Le ministère a demandé aux comités de coordination de disciplines de fournir de nouvelles descriptions de cours qui tiendraient plus compte de la terminologie de Bloom et de Mager. Les professeurs ont l'occasion de redéfinir leurs objectifs, leurs contenus de cours. Il semble cependant qu'il soit plus facile de se battre pour l'histoire que d'essayer de s'entendre sur quelle histoire enseigner ⁽⁹⁾.

René DAL MAGRO,

Professeur d'histoire,

Chef de département au Cégep
Ahuntsic,

Ancien coordonnateur provincial
de l'enseignement de l'histoire.

(9) René JETTE, *Pour une conception fonctionnelle de l'histoire* : rapport sur les objectifs de l'enseignement de l'histoire au niveau collégial qui s'inspire des travaux de la revue *Clio*. Ce rapport a été déposé en 1970 lors d'une assemblée générale des professeurs d'histoire de niveau collégial. Depuis lors, les discussions se sont poursuivies sans apporter de changement dans la description de l'histoire dans l'Annuaire de l'Enseignement collégial. Publié dans le n° 25 des Cahiers de l'Université du Québec, intitulé *L'Histoire et son enseignement*, Montréal, 1970. P.U.Q. Voir l'article susdit de René JETTE dans *Cahiers de Clio*, n° 40, p. 43-62, Bruxelles, Labor, 1974.